

FICHE ACTION N° 4

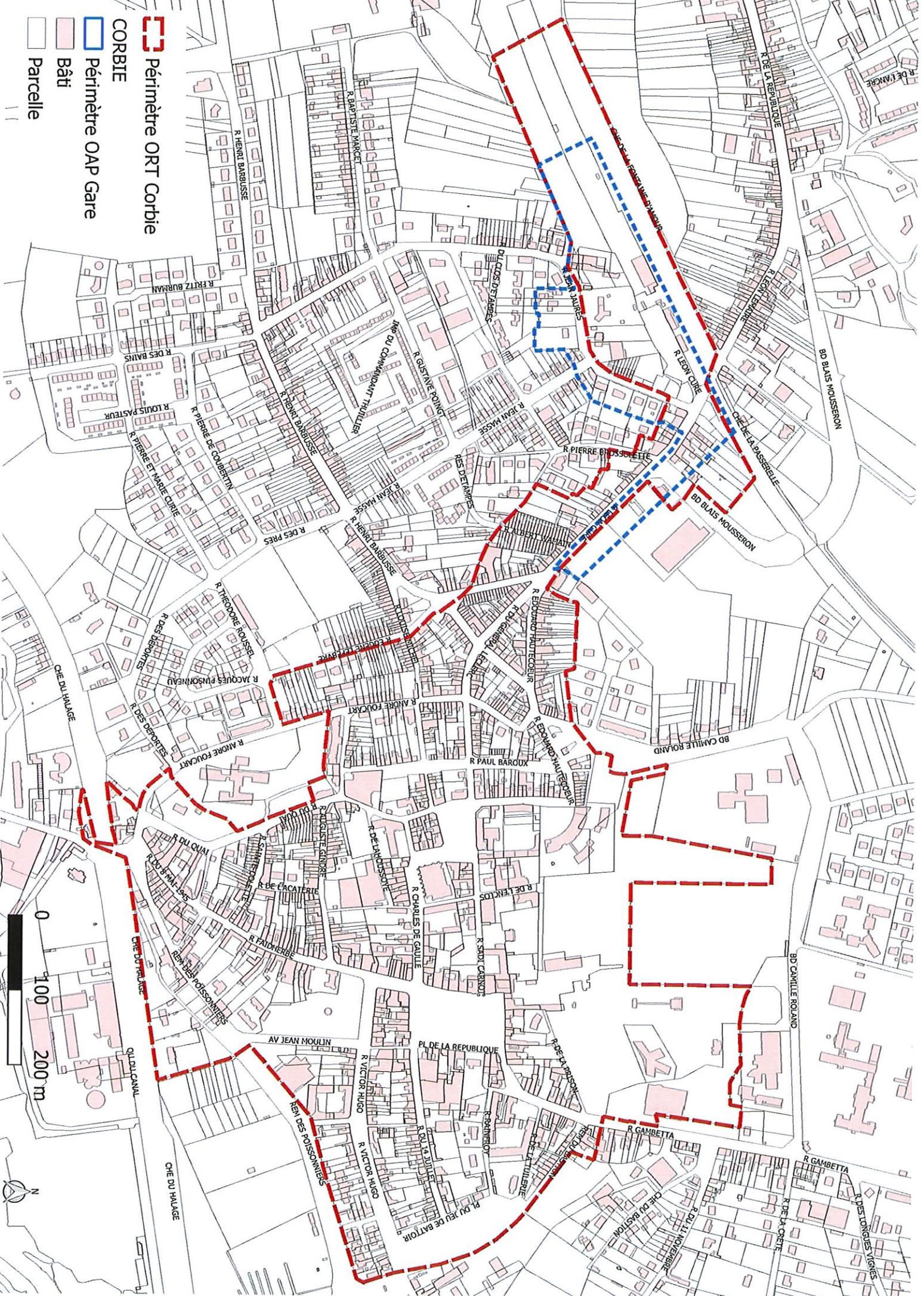
ACCELERER LE RENOUVELLEMENT DU QUARTIER DE LA GARE

Axe de développement PVD	<p>Axe N°2 : Améliorer les connexions douces entre le centre-ville et les principaux atouts de la commune (gare, bords de Somme) pour accroître son rayonnement et son accessibilité</p> <p>Axe N°4 : Améliorer et diversifier le parc de logements pour favoriser l'accueil de nouvelles populations</p>
Orientations stratégiques du projet de territoire	<p>Favoriser l'accueil de nouvelles populations</p> <p>Développer une offre de logements plus diversifiée</p> <p>Mobiliser prioritairement le foncier à proximité de la gare</p> <p>Sécuriser les déplacements à pied et à vélo, notamment sur les itinéraires d'accès à la gare</p> <p>Revaloriser le quartier de la gare, porte d'entrée de la ville</p> <p>Promouvoir un aménagement qui met en valeur le patrimoine</p> <p>Favoriser le maintien, voire la création, de continuités écologiques dans les aménagements</p> <p>Anticiper les problématiques de risques et de pollution des sols</p> <p>Se développer tout en économisant le foncier</p> <p>Mener à bien les projets phares de renouvellement urbain</p> <p>Promouvoir les mobilités douces et assurer la continuité et le confort des liaisons</p>
Action nom	Accélérer le renouvellement du quartier de la gare
Action n°	4
Statut	En cours
Niveau de priorité	MOYEN
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE CORBIE
Description de l'action	<p>Le quartier de la gare fait partie des quatre sites de renouvellement urbain complexe identifié au PLUI (approuvé en mars 2020 et modifié en décembre 2021). Sa valeur stratégique a, en effet, justifié la volonté des élus communautaires d'étudier et de cadrer son aménagement futur en vue de contribuer à la mise en œuvre du projet d'aménagement et de développement durable du Val de Somme.</p> <p>Corbie constitue avec Fouilloy le pôle majeur structurant de l'intercommunalité. La gare de Corbie qui bénéficie pourtant d'une fréquentation importante et d'une réelle proximité au centre-bourg est l'héritage de la « station » du XIXème siècle, qui avait surtout une vocation économique. Cette origine explique probablement pourquoi, aujourd'hui encore, la gare reste si peu connectée au tissu urbain. Le projet de renouvellement a pour objectif de valoriser la gare et ses abords comme véritable entrée de ville en requalifiant les espaces déshérités et en valorisant les connexions aux équipements et services proches, ainsi qu'aux atouts naturels et touristiques de la vallée.</p> <p><u>Le PLUI a privilégié une OAP « sans règlement »</u> : Le renouvellement du secteur de la gare intègre, en effet, la volonté de situer sur la future place de la</p>



	<p>gare une expression architecturale innovante dont les caractéristiques seront relativement éloignées des standards préexistant dans le quartier. Il a donc été jugé préférable de guider ces réalisations futures par une OAP qui laisse une plus grande latitude à une conception innovante plutôt que de tenter d'adapter le règlement général du PLUI à cette singularité.</p> <p><u>Les principes d'aménagement retenus par les élus du Val de Somme sont les suivants :</u></p> <p><u>1. Recomposer les abords de la gare au profit de l'organisation et de l'image du quartier.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Considérer cet espace comme la « façade urbaine » du quartier et profiter de la délocalisation de la déchetterie intercommunale, - Modernisation de la gare en partenariat avec la SNCF, - Délocalisation de la déchetterie, - Création d'un « dépose minute » et prise en compte des circulations douces, - Réorganisation de l'offre de stationnement et création de la « place de la gare » et d'une offre immobilière nouvelle. <p><u>2. S'appuyer sur l'articulation centre-ville / gare et privilégier le renforcement de cet atout.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une voie nouvelle pour optimiser la liaison gare – équipements (site de l'Enclos), - Projet intégré de revalorisation de la rue Léon Curé (espace public, façades, préservation de la perspective sur l'abbatiale, action immobilière, offre commerciale et de services), - Optimisation du plan de circulation tous modes (VP, cycles, piétons, PMR) intégrant le projet de nouvelle desserte. <p><u>3. Prolonger la trame naturelle verte et bleue jusqu'au cœur du quartier.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation, entretien et balisage des chemins existants, - Prolongement des chemins existants pour créer une boucle de randonnée du quartier aux marais, - Étude de reconversion de l'ancienne décharge en parc paysager, - Création d'une trame verte sur une sélection d'axes et intégration d'espaces cyclables. <p>Il s'agit ici pour la commune de contribuer à l'accélération et à la concrétisation du renouvellement du quartier de la gare (opérations publiques et privées) et de s'assurer de son développement cohérent avec les actions de revitalisation menées au centre-bourg.</p>
Partenaires	CCVDS, ADUGA, SNCF, EPF, promoteurs privés
Dépenses prévisionnelles	
Plan de financement prévisionnel	
Calendrier	<p>Les éléments bloquants la reconfiguration du quartier, longtemps en suspens, sont actuellement en train d'être levés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : accord du permis d'aménager de la friche ex-BVR avec création d'une liaison vers l'Enclos, suivi en 2022 des dépôts de PC d'une résidence intergénérationnelle (57 logements) et d'une résidence sociale (32 logements), - 2022 : abandon du projet de contournement de la commune avec emplacements réservés le long de la voie ferrée,

	<p>- 2022 : programmation du déménagement de la déchetterie intercommunale actuellement sur site.</p> <p>2023 : une fois acté le calendrier de déménagement de la déchetterie intercommunale, une nouvelle étude pourrait s'avérer nécessaire pour rediscuter et approfondir le projet envisagé lors de l'élaboration du PLUI avec les élus actuels (groupe de travail à relancer ?).</p>
Lien autres programmes et contrats territorialisés	<p>PLUI, SCOT, CRTE</p> <p>Le projet d'aménagement de la friche ex-BVR a pu bénéficier du Fonds Friches.</p>
Liens autres actions communales, intercommunales, PVD	<p>Les études en cours portant sur les espaces publics, le commerce et l'habitat (fiches actions N°1, N°2 et N°3) intègrent chacune le secteur de la gare dans leur périmètre d'investigation, en lien avec les enjeux d'amélioration de la connexion du centre-ville avec la gare et la volonté de favoriser les mobilités actives sur la commune. Elles permettront chacune, en retour, de nourrir la réflexion sur le potentiel d'évolution de ce quartier dans les prochaines années.</p> <p>Le projet de passerelle piétonne au-dessus de la Somme, porté par la CCVDS, prend également en compte l'amélioration de l'accès à la gare depuis la commune de Fouilloy.</p>
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Calendrier de réalisation</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Le quartier de la gare constitue un atout majeur pour le développement futur de la commune, mis en exergue dans l'ensemble des documents de planification (PLUI, SCOT, CRTE), notamment au regard des enjeux actuels d'évolution des mobilités et de transition écologique.</p> <p>Tout porte à croire, en effet, que le quartier de la gare est amené à se développer dans les années à venir. Il concentre aussi tous les enjeux de développement durable de la commune (potentiel de densification de l'habitat, proximité des transports en commun, présence de friches industrielles).</p> <p>Légèrement excentré du cœur de bourg (10/15 minutes à pied), l'amélioration de sa liaison avec l'Enclos et la place de la République revêt un intérêt majeur pour PVD, tant du point de vue du potentiel de développement touristique de la commune que de l'amélioration du cadre de vie et de la qualité résidentielle pour les habitants.</p> <p>La gare constitue en outre une porte d'entrée décisive vers la ville, qu'il convient aujourd'hui de revaloriser. Une partie de l'étude sur la requalification des espaces publics (fiche action N°1) porte notamment directement sur ce secteur et sera amenée à enrichir et compléter la réflexion sur son devenir.</p>
Annexe	<p>Périmètre de renouvellement du quartier de la gare – Corbie</p>



-  Périmètre ORT Corbie
-  Périmètre OAP Gare
-  Bâti
-  Parcelle

